

EO2

**Société anonyme au capital de 2.404.148 Euros
5 Rue Benjamin Raspail 92240 MALAKOFF
493 169 932 RCS NANTERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2026

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EO2 relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 28 février 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers exposées dans la note « Changements de méthodes » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2026 est de 1.341.242 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans les notes « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » et « Amortissements et dépréciations » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quincy-Voisis

Le 1^{er} juillet 2026



Franck CHARTON
AUDIT & STRATEGY
FINANCE MANAGEMENT
Société de Commissariat aux Comptes



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 28/02/2026	Net 28/02/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	54 863	54 863	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	21 826	21 826		
Autres immobilisations corporelles	118 624	107 270	11 355	28 119
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	2 525 291	1 184 049	1 341 242	1 301 738
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	199 387	34 084	165 323	108 371
Prêts				
Autres immobilisations financières	140 666		140 666	114 717
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	3 060 656	1 402 071	1 658 586	1 552 945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	435 485		435 485	443 991
Autres créances	5 404 450	483 931	4 920 519	5 033 653
Charges constatées d'avance	20 748		20 748	29 300
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	145 225		145 225	450 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	6 005 908	483 931	5 521 976	5 957 732
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	9 066 564	1 886 002	7 180 562	7 510 677



Bilan passif

Postes	28/02/2026	28/02/2025
Capital (dont versé...)	2 404 148	2 404 148
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 968 983	5 968 983
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	263 171	263 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 135 539	-1 446 184
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-566 063	-689 355
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 934 700	6 500 763
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	333 000	143 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	333 000	143 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	619 679	518 456
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 894	218 612
Dettes fiscales et sociales	157 290	129 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	912 862	866 915
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	7 180 562	7 510 677



Compte de résultat

Postes	2025 2026	2024 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	389 919	345 326
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	389 919	345 326
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		-3 350
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2 465	3 033
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	392 385	345 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	320 262	401 396
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 478	20 516
Salaires	337 281	307 059
Cotisations sociales	62 163	200 909
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 764	16 994
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	190 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	260	181
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	941 208	947 055
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-548 823	-602 046
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (1)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (1)		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	105 761	136 937
Reprises sur dépréciations et provisions	311 980	288 070
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	417 742	425 007
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	422 569	652 576
Intérêts et charges assimilées	7 616	12 814
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	4 796	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	434 981	665 390

Postes	2025	2024
	2026	2025
	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-17 240 -240 383
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-566 063 -842 429
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		23 061
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-23 061
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-176 135
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	810 126 770 016
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 376 189 1 459 371
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-566 063	-889 355
(1) Dont produits concernant les entités liées	60 364	71 634

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **28/02/2026** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/03/2024** à **28/02/2025**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **7 180 581,93 €**.

Le résultat net comptable est une **perte** de **-588 063,18 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	10 à 20 ans
Agencements	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres Immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel Informatique	3 à 10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieur à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, EO2 présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Informations additionnelles

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

La société EO2 est la société mère d'un groupe qui présente des comptes consolidés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	54 863			54 863
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	21 826			21 826
Autres immobilisations corporelles	118 624			118 624
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 525 291			2 525 291
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	129 842	155 685	86 141	199 387
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 717	121 479	95 530	140 666
TOTAL	2 965 163	277 164	181 671	3 060 656

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			54 863			54 863
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			21 826			21 826
Autres immobilisations corporelles			90 506	16 764		107 270
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			167 194	16 764		183 958

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 223 553	134 496	174 000	1 184 049
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	21 471	20 241	7 648	34 064
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	346 431	267 832	130 332	483 931
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	1 591 455	422 569	311 980	1 702 044

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure au prix d'achat.

Dépréciations des participations

Les participations ci dessous ont été dépréciées pour tenir compte du risque d'une perte de valeur des titres à moyen terme :

- MMR pour une valeur de 350 000€ (une dotation complémentaire de 114 096€ a été comptabilisée sur l'exercice)
- RCAC pour une valeur de 4 000€
- Pacte De Glens pour une valeur de 359 208€ (une reprise de 3 150€ a été comptabilisée sur l'exercice)
- WEYA pour une valeur de 343 695€
- LEV pour une valeur de 106 740€

Sur l'exercice clos le 28/02/2026 :

- la dépréciation des titres de participation de NEW SVM de 170 850€ a été reprise.
- la participation de EO2BFC de 20 400€ a été déprécié

Dépréciation des comptes courants

Le compte courant WEYA est déprécié à 100% pour le montant de 245 014€, une dotation complémentaire de 28 915€ a été comptabilisée sur l'exercice.

Sur l'exercice,

- le compte courant de EO2BFC a été déprécié à hauteur de 238 917€
- La dépréciation du compte courant de NEW SVM a été reprise pour 130 332€

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
SAS DU CHADEAU	6 524 878	100,00	747 000	747 000	285 471
WEYA	-293 410	81,67	343 701		245 014
NEW SVM	501 764	60,00	170 850	170 850	762 073
EO2 BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	-523 593	51,00	20 400		238 917
TOTAL DES FILIALES (A)	6 209 639		1 281 951	917 850	1 531 475
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
LEV	-145 959	24,29	106 740		375 084
MMR	228 232	50,00	350 000		
LE PACTE DE GIENS	653 396	26,00	782 600	423 392	2 983 902
RCAC	28 645	20,00	4 000		58 076
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)	764 314		1 243 340	423 392	3 417 062
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	6 973 953		2 525 291	1 341 242	4 948 537

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
SAS DU CHADEAU			1 028 808	
WEYA		1 427 493	-274 862	
NEW SVM			632 096	390 000
EO2 BOURGOGNE FRANCHE-COMTE			-205 418	
TOTAL DES FILIALES (A)		1 427 493	1 180 624	390 000
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
LEV		1 915 755	66 133	
MMR		2 083 737	40	
LE PACTE DE GIENS			131 763	
RCAC		211 081	11 814	
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)		4 210 573	209 750	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		5 638 066	1 390 374	390 000

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres Immo. financières	340 053	338 763		1 290
Clients douteux				
Autres créances clients	435 485	435 485		
Personnel et comptes rattachés	1 273	1 273		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	333	333		
Impôts sur les bénéfices	120 033	120 033		
TVA	57 030	57 030		
Autres impôts	1 492	1 492		
Divers				
Groupes et associés	5 195 801	5 195 801		
Débiteurs divers	28 488	28 488		
Charges constatées d'avance	20 748	20 748		
TOTAL	6 200 736	6 199 446		1 290
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	20 748	
TOTAL	20 748	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	2 404 148	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2 404 148	

Au 28/02/2026, 38 111 actions auto détenue par la société EO2 pour une valeur totale de 199 387€

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	2 404 148				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	5 968 983				
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	263 171				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-1 446 184	-689 355			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-689 355	689 355			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 500 763				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			2 404 148
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			5 968 983
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			263 171
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			-2 135 539
Dividendes			
Résultat de l'exercice	-566 063		-566 063
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	-566 063		5 934 700

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	143 000	190 000			333 000
Provisions pour charges					
TOTAL	143 000	190 000			333 000

Provision pour risque :

La société EO2 avait accordé une caution dans le cadre d'un emprunt bancaire (cofinancé par les banques CIC et BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST) souscrit par la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE alors qu'elle était associée de cette SCI.

EO2 a, par la suite, cédé sa participation dans cette SCI. Suite à la mise en redressement judiciaire de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE, le CIC a demandé, au cours de l'exercice précédent, la substitution en tant que caution au paiement des échéances de l'emprunt.

Le 15/03/2022, EO2 a été condamnée à verser à la BANQUE POPULAIRE la somme de 86 040,96 €, également au motif de sa caution vis à vis de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE. Ces demandes de caution sont contestées par la société EO2 dans la mesure où le protocole de cession des titres de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE par lequel EO2 a cédé sa participation dans la SCI portait l'engagement de l'acquéreur d'obtenir la main levée de la caution d'EO2.

Par précaution, des provisions pour risque ont été constituées :

- au cours de l'exercice 28/02/2021, pour 97 K€ correspondant à la demande du CIC
- au cours de l'exercice 28/02/2022, pour 91 K€ correspondant à la condamnation en faveur de la BANQUE POPULAIRE. La caution d'EO2 est plafonnée à 25 % du capital et intérêt restants dus à la clôture de l'exercice. La dette restante auprès de cette banque est de 180 096,42 € (intérêts inclus). Une reprise de 45 000€ a été comptabilisée sur l'exercice 28/02/2025 de manière à tenir compte du plafond de 25% mentionné ci-dessus.

Soit une provision globale de 143 000€.

A ce jour, la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE respecte le plan de redressement mis en place.

Fin 2025, la société EO2 a reçu une proposition de rectification fiscale à laquelle elle a répondu par des observations.

Les impacts de ce redressement porte sur :

1. 133 K€ d'IS au titre de 2022 + 11 K€ d'intérêts de retard
2. 179 K€ d'IS au titre de 2023 + 11 K€ d'intérêts de retard

Une provision a été constatée concernant l'année 2023 de 190 000€.

Le rehaussement de l'IS et les intérêts de retards liés à l'exercice 2022 de 144 k€ n'ont pas été provisionnés compte tenu d'un recours sur la forme et l'application du délai de prescription.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	135 894	135 894		
Personnel et comptes rattachés	25 980	25 980		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	25 642	25 642		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	96 680	96 680		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 988	8 988		
Dettes sur Immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	619 679	619 679		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	912 862	912 862		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	81 653	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	13 297	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	6 685	
État - Charges à payer	4 423	
Emprunt et dettes financières	7 616	
TOTAL	113 674	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	379 620	
Etat - Produits à recevoir	1 492	
Créances groupe	100 760	
TOTAL	481 872	



Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

La société E02 est intégrée fiscalement avec les sociétés E02 AUVERGNE et DU CHADEAU . E02, en tant que société mère, conserve les économies liées à l'intégration fiscale.

Déficit reportable antérieurs à l'intégration fiscale : 1 148 197€

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération des dirigeants

Rémunération annuelle des deux dirigeants = 207K

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
SAS DU CHADEAU Caution solidaire / emprunt	1 065 377		1 065 377				
EO2 AUVERGNE Caution solidaire BPIF et BP	59 963		59 963				
PACTE DE GIENS Caution sur emprunt 3 500K€	156 000		156 000				
TOTAL	1 281 340		1 281 340				
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Maintien de l'actionariat dans la société NEW SVM pendant toute la durée de l'emprunt contracté auprès de la BP AURA d'un montant de 1 220 000 € destiné au rachat des 2 500 titres de la société SVM

Engagement pris en cas de rupture de contrat des dirigeants : Indemnité d'un montant forfaitaire égal à 24 mois de rémunération brute (part fixe et variable), sauf en cas de faute grave ou de faute lourde.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	3
TOTAL	3

Informations complémentaires

Engagements en matière de pensions et retraite

L'entreprise n'a conclu aucun régime interne particulier de retraite. Les engagements se limitent à l'indemnité conventionnelle de fin de carrière prévue par la convention collective applicable.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement pour retraite s'élève à 11 409€ au 28/02/2026

La société a poursuivi la méthode 1 de la recommandation ANC 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements en matière de retraite.

- Hypothèses actuarielles retenues :
- Effectif total pris en compte : 3 salariés, dont 3 cadres
 - Âge de départ en retraite : 64 ans
 - Taux d'actualisation : 3,45 %
 - Évolution salariale : profil 2 % (cadres et non cadres)
 - Turnover : table "turnover faible"
 - Charges patronales sur indemnité :
 - 50 % pour cadres et pour non cadres

Échéancier prévisionnel des engagements

Un échéancier prévisionnel des flux a été établi conformément au rapport actuariel. Les montants suivants représentent la valeur actualisée probable des indemnités par horizon :

HORIZON	Départs	Engagements (€)
11 à 20 ans	2	11 409